

Réunion du Conseil de quartier du CHATEAU D'EAU

- Territoire Est -

COMPTE-RENDU

1^{ER} DECEMBRE 2016

20 H

Ecole élémentaire Jean Macé

REUNION ORGANISEE PAR	Le service Démocratie participative.
TYPE DE REUNION	Externe
PARTICIPANTS	<p>Habitants : environ 60 personnes.</p> <p>Elus : Monsieur le Maire Stéphane HABLOT et par ordre alphabétique : M. Jean-Paul BERNARD, Adjoint délégué au Marché, à la Vie des quartiers et aux Relations Publiques et référent du Territoire Centre, M. Jean-Paul CARPENA, Adjoint délégué à l'Urbanisme, M. Manu DONATI, Adjoint délégué à la Démocratie participative et référent du Territoire Ouest, M. Claude GRAUFFEL, Adjoint délégué à l'Administration générale, à la Médiation Citoyenne et à la Qualité du service public, M^{me} Marie-Agnès ROUILLON, Adjointe déléguée à l'Enseignement et référente du Territoire Est, M^{me} Malyse THIRION, Conseillère déléguée au Périscolaire; M. Marc SAINT-DENIS, Conseiller de l'opposition, M^{me} Dominique RENAUD, Conseillère de l'opposition et Conseillère Régionale.</p> <p>Personnel municipal : M. Stéphane DUPRE, Directeur de Pôle Enseignement et Affaires scolaires, M. David QUILLERE, Directeur de Cabinet, M^{me} Sophie HUBERT, Chargée de mission à la Démocratie participative, M. Christophe NOEL, photographe-reporter du service Communication.</p> <p>Partenaires : M. Hervé FLORENTIN, journaliste à l'Est Républicain ; M. Pol-Albert BUGNOT, Président de l'Association Vandopérienne de Médiation Sociale, M. ECHCHAREF et M. ABOU-MOUSSA, médiateurs de nuit.</p>

Ordre du jour : Echanges avec les habitants

- La fibre optique
- Les travaux du réservoir d'eau dans le parc Richard Pouille
- Les travaux de Rénovation du Cœur de ville.

En introduction, Monsieur le Maire présente les élus et les agents municipaux et salue la présence de la presse écrite. « *Je souhaite démarrer la réunion par vos questions sur l'étude de construction autour de l'école élémentaire Jean Macé, dans le but de répondre aux besoins des habitants de l'éco-quartier Biancamaria. Je vous donne la parole.* »

I. Echanges avec les habitants :

Un habitant : « *Nous avons appris qu'un budget prévisionnel de 250 000 € a été voté pour un projet d'extension de l'école Jean Macé. Or, la cantine pose déjà problème : une dizaine d'enfants y sont refusés, faute de place ! Nous sommes opposés à la construction d'une extension de l'école sur le terrain de football actuel car il manque déjà des salles de classe !* »

Un autre habitant prend la parole : « *Dans la presse écrite, il était dit que Monsieur le maire souhaite construire sur le terrain de football actuel [situé entre l'école et la rue Jean Macé]. Or, Madame Nicolas, la Maire précédente avait refusé de construire à cet endroit ; elle avait déclaré ce terrain inconstructible. Du temps de son mandat, il fallait déjà prévoir une école, ce qui n'a pas été fait. Rue Jean Macé, dans une rue à sens unique, on a déjà trop de voitures mal garées, sans oublier un flot continu de voitures qui circulent dans la rue du matin au soir. Il y a trop de béton, on n'en peut plus !* »

Un autre habitant, cite un extrait du compte-rendu de la réunion du Conseil de quartier de Biancamaria : « *Une étude de l'extension de l'école Jean Macé est actuellement en cours.* »

Une habitante : « *Nous habitons en face de l'école depuis vingt-cinq ans. On ne veut pas d'extension de l'école, sinon, il n'y aura plus de soleil dans notre appartement ! Et les appartements ne vaudront plus rien à la revente ! Il y a bien assez de places à Biancamaria.* »

Une habitante : « *Aux sorties d'école, c'est insupportable ! Il y a un vrai problème de sécurité pour les enfants qui traversent la rue n'importe comment. Pourquoi la question de l'école ne s'est-elle pas posée avant la construction du nouveau quartier Biancamaria ? Pourquoi ne pas réutiliser l'ancienne école Jean Rostand, qui était une école maternelle avant ? Tout est prêt à l'intérieur pour être retransformé en école !* »

Un habitant de la rue Jean Macé ne comprend pas que dans un nouveau quartier, il n'y ait pas d'école. Cela le choque. Il insiste en faisant remarquer qu' « *il y a encore un tiers de la surface qui n'a pas été réalisée, pourquoi pas prévoir une école sur cette parcelle ?* »

Un autre habitant se demande comment on fera lorsque Faron sera construit, car la situation empirera.

Une habitante : « *La circulation est infernale dans la rue Jean Macé. Je suis obligée de gérer mes allers et venues pour rentrer et sortir de chez moi. Les parents larguent les enfants, il va finir par y avoir des accidents.* »

Une autre habitante est gênée par le fait qu'on sacrifie un terrain de jeux pour agrandir une école, car ce terrain est « *le seul endroit où les enfants peuvent jouer.* »

Un habitant demande quelles sont les autres pistes que la mairie a pour remédier au besoin de scolarisation des habitants de l'éco-quartier.

Une habitante craint de voir le Club Arlequin déménager « *alors que cela fait 42 ans qu'il est là et c'est bien !* »

Un professeur des écoles intervient : « *Les enseignants sont aussi inquiets. Notre école fonctionne en équipe. Nous sommes tous solidaires. L'école accueille des enfants handicapés. Du fait du décloisonnement, on se partage les enfants handicapés entre professeur des écoles. Les enfants se déplacent dans l'école en toute sécurité. Si on construit un autre bâtiment de l'autre côté, cela n'ira pas. Comment on va organiser ce nouveau bâtiment ? Comment mettre dans le même bâtiment des classes d'élémentaire et des classes de maternelle ? Mais on est bien conscients que les élèves de Biancamaria devront être accueillis quelque part.* »

Monsieur le Maire : « *Vous avez posé des questions précises. J'ai bien entendu vos remarques. J'essaie de trouver un consensus. Pour la caserne Faron, l'Etat a installé des centaines de réfugiés. Je m'y suis opposé, parce que je suis contre les ghettos. La ville a décidé d'acheter le site de Faron. Le Préfet m'a demandé d'attendre un peu, mais il s'est engagé à faire partir les réfugiés avant les élections présidentielles de 2017, car je souhaite acheter un site vide de tout occupant. Courant mars, on pourra racheter le site. En ce qui concerne le terrain, vous citez le compte-rendu de la réunion du Conseil de quartier de Biancamaria. Dans ce compte-rendu, il était question d'une étude, pas d'une extension de l'école. Je respecte les habitants du quartier et je suis moi-même attaché à cette école Jean Macé. En tant que parent, c'est normal que vous vous questionniez sur la construction d'une école. Quant on gouverne, il faut toujours prévoir. Si vous y êtes opposés, je ne vais pas y toucher. Dans les services, des idées sont émises. Il y a un petit terrain là ? d'accord, étudiez la faisabilité, mais cela ne veut pas dire que c'est fait. Si on est en Conseil de quartier, c'est pour en parler ensemble, on est là pour vous écouter et pour trouver une solution. On va regarder les classes disponibles, avec les enseignants et regarder les coûts. A terme, on a estimé qu'il y aurait 55 élèves dans le quartier de Biancamaria, c'est une estimation, c'est peut-être plus. 3 000 habitants, c'est déjà une petite ville. Un nouveau quartier, c'est très long à construire. Actuellement, pour l'école, nous n'en sommes qu'au stade des études. Rien n'est engagé. Nous sommes là pour écouter, et pas pour imposer. Mais des études sont prévues et sont donc budgétisées parce qu'à moment donné, la question se posera.* »

Monsieur le Maire : « *On inscrit au budget une somme de 250 000 € pour les éventuels travaux d'extension de l'école parce que c'est obligatoire de prévoir une somme pour ces travaux, même si pour l'instant, il ne s'agit que d'une étude et pas d'une extension. Il faut prévoir la dépense pour pouvoir l'engager ensuite.* »

Un habitant reprend : « *Franchement, au regard de toutes les remarques des habitants, tous sont contre. Pourquoi ne pas laisser tomber cette étude ?* »

Monsieur le Maire : « *J'ai beaucoup de respect pour les habitants. J'habite à Vandœuvre depuis 1980. S'il y a déjà des problèmes de circulation et des difficultés de proximité comme des difficultés de stationnement, j'annonce publiquement qu'il n'y aura rien sur le terrain de football. Mais il y aura tout de même quelque chose qui se fera ailleurs.* »

Le Directeur du Pôle Enseignement et affaires scolaires : « *Il est nécessaire d'ouvrir une classe de maternelle en plus dans cette école. Et il faudrait aussi davantage de places à la cantine.* »

Monsieur le Maire : « *Les professeurs des écoles de l'école Jean Macé nous ont dit que leurs classes maternelles sont saturées. Il faut voir ce que l'on peut faire pour améliorer la situation. On est davantage sur*

des solutions d'aménagement que sur une extension de l'école. On ne connaît pas le nombre exact de classes maintenues en cours élémentaire. »

Circulation autour de l'école élémentaire Jean Macé :

Un habitant envisage l'agrandissement de l'école élémentaire Paul Bert, faisant remarquer qu'il y a plus de place pour se garer dans la rue Paul Bert pour déposer les enfants qu'aux abords de l'école élémentaire Jean Macé. Il fait remarquer aussi qu'il est idiot de n'avoir prévu qu'une place de stationnement par logement dans le quartier de Biancamaria.

Monsieur le Maire : *« Vous avez raison pour les places de stationnement dans l'éco-quartier. Mais nous avons fait augmenter le nombre de places dans l'éco-quartier, le quota de places de stationnement prévu était bien en-dessous. A côté de l'école élémentaire Paul Bert, ce qui se construit est privé car le terrain a été racheté par un bailleur social, MMh, qui y construit deux petits bâtiments destinés à loger des personnes qui ne devraient pas avoir de voiture. Il est vrai qu'il est de plus en plus difficile de s'arrêter en voitures près des écoles en ville, c'est difficile partout. »*

Un enseignant fait remarquer qu'il existe un espace situé à l'arrière de l'école et il se demande s'il serait possible d'agrandir l'école de ce côté, en conservant ainsi le terrain de football situé à l'avant de l'école. Les professeurs des écoles ont besoin de classes, mais aussi d'une salle pour manger entre professeurs. Actuellement, ils se restaurent dans une salle de réunion. Il fait remarquer que les enseignants ne sont pas contre une extension de leur école, mais à l'arrière du bâtiment.

Une habitante envisage la solution d'empiéter sur la surface de la cour, qu'elle juge grande.

Monsieur le Maire propose que le Directeur du Pôle Affaires scolaires vienne voir sur place avec les enseignants cet espace situé à l'arrière du bâtiment, pour étudier ce qu'il est possible de faire. Il ajoute que la question de la carte scolaire se reposera lorsque le quartier Faron sera construit, à moyen terme, dans quelques années. La construction de ce nouveau quartier ne débutera pas avant 5 à 6 ans.

Une habitante, s'inquiète des conditions de dépôt des enfants pour se rendre à l'école Jean Macé. Elle envisage, lors de la création du quartier Faron, de prévoir un petit parking près de l'école, pour du stationnement des parents qui déposent leurs enfants à l'école.

M. Carpena : *« Pour le stationnement dans le quartier Faron ; un parking est bien prévu, mais pas du côté de l'école Jean Macé. Il sera plutôt dans le prolongement du parc infiltré, qui sera ouvert sur l'ensemble du quartier et disponible pour tout le monde. Le vrai problème, c'est que les parents ne veulent pas faire 10 mètres à pied. »*

Une habitante elle-même DDEN (Déléguée départementale de l'Education Nationale, action bénévole) estime que les problèmes de circulation rencontrés autour de l'école élémentaire Paul Bert et autour de l'école élémentaire Jean Macé se posent partout : *« Pour essayer de résoudre ce problème, il faudrait éduquer les parents. Les DDEN, délégués Départementaux de l'Education Nationale sont bénévoles. Ils ont un rôle de médiateur dans l'école. C'est pourquoi, je propose de tenir une réunion entre la ville (élus et services concernés) et les DDENs, autour du bien-être des enfants et qu'on fasse des propositions pour remédier aux soucis actuels. Il y a actuellement des enfants de Biancamaria qui vont à l'école Paul Bert. C'est une très bonne école. Les enfants doivent pouvoir aller à l'école en toute sécurité, sans risque d'accidents avec les voitures. »*

II. La fibre optique:

M. Carpena : *« Sur votre secteur, le déploiement de la fibre optique est prêt. Du côté de la résidence du Parc, les raccordements ont été réalisés. La rue du Charmois reste actuellement à faire. Pour savoir si votre logement est éligible à la fibre optique, il faut consulter le site Internet d'Orange. En tant que particulier, vous pouvez demander une prise d'intérêt. Vous serez prévenu dès que votre logement sera éligible. La fibre optique sera totalement déployée sur tout Vandœuvre à la fin de 2017. Ce qui signifie que d'autres opérateurs qu'Orange pourront se greffer dessus. Mais actuellement, il y a seulement Orange. »*

M. Bernard voudrait savoir quand la résidence Andromède sera câblée ?

M. Carpena : *« Il faut consulter le site Internet d'Orange pour le savoir. »*

Un professeur des écoles qui habite dans la rue d'Arlon est déjà équipé de la fibre optique. Il intervient en expliquant que c'est facile à savoir lorsqu'on habite dans un immeuble collectif : « *Orange a mis une plaque dans l'entrée de l'immeuble.* »

M. Carpena explique que les opérateurs d'Internet se sont partagé les territoires : Orange a obtenu une grande partie du Grand Nancy. Au début, la fibre optique est facturée 15 €/mois pendant un an. Puis, la facture grimpe à 29 €/mois. Il faut attendre la mise en concurrence, qui sera possible dès la fin 2017.

Information du chargé de mission aux Relations avec la Métropole : « Le Château d'eau et la résidence St Charles sont dans le secteur déployé. Pour le secteur déployé, soit ils sont déjà éligibles et peuvent s'adresser à Orange (seul opérateur **fibre** présent à Vandœuvre), soit les études de raccordement sont en cours (avec une commercialisation imminente). Pour Andromède et les immeubles de la rue Jean Macé, la fibre optique sera déployée fin 2017. »

Voici l'adresse internet d'Orange <http://reseaux.orange.fr/couverture-fibre>.

Sur cette page, il est possible de demander à être tenu informé par Orange de l'état d'avancement du déploiement de la fibre optique.

III. L'état d'avancement des travaux du réservoir d'eau du parc Richard Pouille :

M. Carpena : « *Ces travaux avancent normalement. Il n'y a pas de retard, même avec le froid actuel. Ils ont commencé les phases de bétonnage sans rencontrer de problèmes majeurs. On nous a informés lundi dernier en mairie de travaux de bétonnage qui nécessiteront un lissage à des heures relativement tardives. Ce type d'opération a déjà commencé le 29 novembre, vous avez peut-être subi des nuisances sonores ? Nous avons fait installer un système d'enregistrement permanent des nuisances sonores sur ce chantier. Les dates qu'ils nous ont transmises, pour ces étapes nécessitant de travailler plus tôt et plus tard en soirée (en gros, de 6 h du matin à 22 h le soir) sont les jours suivants : le mercredi 7 décembre, le mardi 13 décembre et le mardi 20 décembre. Un courrier d'information doit être distribué aux riverains concernés.* »

Monsieur le Maire ajoute que « *nous avons un n° vert en mairie, que les habitants peuvent joindre en cas de nuisances sonores en-dehors des horaires du chantier.* »

N° VERT MAIRIE 0 800 54 500

Une habitante de la résidence Saint Charles : « *Depuis plusieurs mois, on est mis devant le fait accompli ! Qu'est ce qui nous dit que ce n'est pas VINCI qui dicte sa loi ? Vous vous rendez compte du bruit qu'on a subi cet été ? C'était profondément désagréable, de subir les pics des compresseurs et la pollution des camions. Sans oublier le chantier pour aller aux Nations !* »

Monsieur le Maire : « *Le chantier autour des Nations était prévu. Mais c'est vrai que ce n'est pas facile.* »

M. Donati : « *On a négocié avec les entreprises du chantier du réservoir d'eau une pause méridienne d'une heure. Depuis l'enregistrement continu des niveaux de bruit, les horaires du chantier sont à peu près respectés en soirée.* »

M. Bernard estime qu'on peut reprocher au maître d'ouvrage, à savoir la Métropole, de ne pas avoir prévenus les riverains des dépassements des horaires de travail.

Un habitant demande ce que la municipalité fait pour les contrer.

M. Donati : « *On peut leur mettre des amendes, mais elles sont trop peu élevées comparées aux pénalités de retard qu'ils ont si le chantier n'est pas livré à temps.* »

Une habitante souhaite savoir si les **riverains** seront **prévenus** des travaux de lissage et **du bruit**

occasionné par le chantier du réservoir d'eau ?

M. Carpena : « *Nous n'avons eu l'information en mairie que lundi ou mardi dernier. Les riverains seront prévenus par la Métropole et l'information sera mise sur le site Internet de la ville.* »

Une habitante : « *Quant ils ont présenté le chantier, on avait l'impression que cela allait se faire comme par magie. Quant on voit les travaux, on se rend compte que cela fait beaucoup de bruit.* »

Une habitante souhaiterait que les spots qui éclairent le chantier soient abaissés, diminués en intensité car ils sont aveuglants.

Renseignement pris, ces spots restent allumés la nuit pour des raisons de sécurité et de surveillance du chantier la nuit (à l'aide de caméras).

IV. Les travaux dans la ville :

Un habitant déplore **les bouchons de circulation dans la rue Gabriel Péri**, à cause des travaux du cœur de ville. Le bus s'arrête et toutes les voitures sont bloquées derrière lui.

M. Donati reconnaît que la circulation routière est infernale du fait des travaux du Cœur de ville et demande à quelle date s'arrête ce chantier.

M. Carpena : « *En ce qui concerne l'alternat, il est prévu jusqu'au 20 décembre. Hors intempéries lourdes, les travaux du rond-point, de la rue de Malines et la rue de Belgique devaient être finis à la fin de l'année.* »

Un habitant se questionne au sujet de **la circulation piétonne** entre la rue de Gembloux et le parc Pouille et entre le Centre des Nations et la rue Gembloux et le Parc Pouille : comment améliorer la sécurité du piéton ? Il s'interroge aussi sur le stationnement de voitures sur la place du marché, qui reste ouverte : est-ce toujours possible de s'y garer, notamment les visiteurs du quartier ? Et il souhaite savoir comment seront aménagés les accès à ce parking ?

M. Carpena : « *Rue de Gembloux, il n'y a pas de terreplein central, mais un terreplein sur le côté, avec des places de stationnement. La traversée- passage piéton est surélevée et il y a un arrêt de bus, si bien que les voitures sont obligées de ralentir à cet endroit. Avant, les piétons étaient masqués par la végétation située en terreplein central. Maintenant, la rue est rétrécie. La zone centrale de la place du marché est piétonne. Or, aujourd'hui, des voitures traversent directement la rue de Belgique vers la rue Gabriel Péri en massacrant la zone piétonne, ce qui est scandaleux.* »

Monsieur le Maire : « *Ne pas respecter un endroit non réservé au stationnement, ce n'est pas bien. Quant la rénovation du marché sera terminée, il est prévu un endroit pour se stationner.* »

M. Carpena : « *Le nombre de places de stationnement restera le même. Il y a encore des zones en chantier, comme le réservoir d'eau, où il est prévu autour plus de 70 places de stationnement en contrebas du réservoir, et d'autres le long de la rue Gabriel Péri. Il est toujours possible de se garer à l'arrière du marché, dans la rue du Charmois. Ce parking n'est jamais totalement plein ; il est surtout utilisé par les autos écoles Le parking des Nations est beaucoup plus proche du marché qu'avant.* »

Un habitant de la rue Jean Macé demande un décrochement pour les bus dans la rue Gabriel Péri.

M. Carpena : « *Sur le rond-point, on est obligé d'avoir une seule voie sur la rue de Gembloux, car on a utilisé l'autre voie pour créer un passage sécurisé pour les piétons.* »

Un habitant : « *De l'autre côté du marché, du côté de la halle couverte, cela va rester tel quel ou bien cela va être refait aussi ?* »

M. Carpena : « *La place du marché et la rue de Belgique qui vient dans le rond-point auront un prolongement du grand mail piéton. La Place du Benelux sera piétonne et elle servira à accueillir la fête foraine une fois par an. Ces deux zones seront piétonnes. L'autre côté ne bouge pas. Les automobilistes pourront toujours se garer*

là. »

Monsieur le Maire : « *Il est dommage que les urbanistes s'expriment à la place de ceux qui vivent leur quartier. Au niveau de la place du Benelux, cela va être piéton et cela permettra aux habitants de se rendre à pied à la médiathèque, au centre commercial des Nations ou au parc Richard Pouille.* »

M. Carpena : « *La place du Benelux est une place de ville, faite pour que les habitants s'y rencontrent.* »

Une habitante s'interroge sur **la place des cyclistes** dans la ville rénovée. Elle fait remarquer qu'il n'y a pas beaucoup d'arceaux à vélos sur la place du marché.

[Action : rajouter des arceaux à vélo sur la place du Marché.]

M. Carpena souligne qu'il y en a sur les parkings.

M. Donati fait remarquer que les arceaux existants sont tous utilisés lors des jours de marché. Il convient d'en poser un deuxième lot.

M. Carpena explique que la piste cyclable qui va être créée longera le parc Richard Pouille, en longeant le parc des sports, la rue Gembloux mais sans aller de l'autre côté du parc. Pour rappel, il est interdit de se déplacer en vélo dans le parc, sauf pour les enfants de moins de 6 ans. « *Pour la rue de Gembloux, la création de la piste cyclable est en cours. Il est prévu de finir la piste cyclable au niveau du Centre des Nations.* »

Et rue de Norvège, la piste cyclable n'y passe pas ?

M. Donati : « *Rien n'est prévu pour le moment, car nous avons le problème des racines des arbres qui gênent. Il est possible de créer une piste cyclable sur la voie, il y a de la place, pour ainsi conserver les arbres.* »

Des **arbres** ont été **plantés sur la butte dans le parc Richard Pouille**, entre la médiathèque et les Nations. Quand seront plantés d'autres arbres ?

M. Donati : « *On a prévu de grandes fosses pour pouvoir planter des arbres de hautes tiges et de différentes espèces locales, sur le parking situé autour des Nations. Leur plantation est prévue, seulement les arbres ne se plantent pas en septembre, mais à partir de novembre-décembre et jusqu'en mars. C'est donc en cours.* »

Une habitante : « *Près de la Poste, sur le côté gauche, il y a un trottoir avec du stationnement. Puis, sur 50 mètres, il n'y a pas de places de stationnement et les voitures se garent sur le trottoir.* »

M. Donati : « *C'est résolu à présent, il y a des potelets empêchant de se stationner à cet endroit.* »

Une habitante demande s'il y aura un passage piéton au niveau de la poste.

M. Donati : « *Oui, il est bien prévu.* »

Le parcours du Saint-Nicolas : est-ce le même que celui de l'an dernier ?

M. Bernard : « *Oui, à peu près le même que d'habitude.* »

En conclusion, Monsieur le maire remercie les habitants d'être venus et d'avoir posé de nombreuses questions. « *Ces réunions de quartier, on en a 18 sur toute la ville : c'est une volonté de notre part de vous écouter. Des questions ont été posées ce soir. Sur Vand'Est, on a promis d'abattre le centre commercial Jeanne d'Arc. Il s'agit de démarches compliquées car il a fallu aller voir le Ministre de la ville pour lui expliquer l'intérêt d'un tel projet. Mais le but, c'est que ce soit mieux qu'avant. Le parking souterrain des Nations s'écroulait. A présent, la situation s'est améliorée. Au-dessus du parking, il y a des bancs et on peut mieux circuler. Partout où nous le pouvons, nous améliorons votre cadre de vie. Les habitants expriment leurs doléances et c'est légitime. C'est essentiel qu'on aboutisse ensemble à améliorer le cadre de vie de tous.* »

MESURES À PRENDRE ET QUESTIONS A SE POSER	SERVICE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER
Vérifier que les informations concernant les horaires du chantier du réservoir d'eau sont bien sur le site Internet de la ville / dépassement des horaires et donner les jours et les créneaux horaires où il peut y avoir plus de bruit.	Démocratie participative	Information transmise au service communication le 08/12
Dire aux entreprises du chantier de baisser la luminosité des spots du chantier, qui aveuglent les résidents de St Charles. <u>Réponse de la société chargée du chantier</u> : les spots servent aux caméras de vidéosurveillance du chantier. Difficile d'en diminuer la luminosité.	Relations avec la Métropole du Grand Nancy	Fait le 20/12/16
Rajouter des arceaux à vélo sur la place du Marché.	Métropole du Grand Nancy	Attendre la fin des travaux.

Médiateurs de nuit :

Tél. : 06 46 78 74 44 / 06 27 36 73 18

Lundi : 19h à minuit
Mardi : 18h à 1h
Mercredi et jeudi : 19h à 2h30
Vendredi : 19h30 à 2h30
Samedi : 19h30 à 2h30
Dimanche : 19h à minuit

Médiateur de jour :

06 44 29 10 80